

Livret des études L3 LEA parcours juridique

Année universitaire 2023-2024

<https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-lettres-langues-art-communication>

Date d'édition : 17 juillet 2023

Attention ! Les informations contenues dans ce livret sont indicatives et susceptibles d'être modifiées en cours d'année.

Les informations concernant les enseignements de langue se trouvent dans le livret des enseignements de la langue concernée : <https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-lettres-langues-art-communication/formations>

Sommaire

Informations pratiques	p. 3
La mobilité internationale	p. 4
Poursuite d'études en Master à Nice	p. 5
Le parcours juridique de la L3 LEA	p. 6
Liste des ECUE de tronc commun juridique semestre 5	p. 7
Liste des ECUE de tronc commun juridique semestre 6	p. 8

Livret d'accueil L3 LEA parcours juridique

Année 2023-2024

Informations pratiques :

Pour communiquer avec l'administration et les enseignants, n'oubliez pas d'activer votre adresse professionnelle @etu.univ-cotedazur.fr et de signer vos mails en indiquant votre année d'études et le cursus suivi, cela facilitera le travail de tous !

Les emplois du temps (edt) se trouvent sur l'intranet à la rubrique « ADE » et les **descriptifs de cours** se trouvent dans le « Syllabus » et sur « Moodle ». Mais vous ne pourrez accéder à ces services qu'après avoir activé votre adresse professionnelle @etu.univ-cotedazur.fr !

Pour tous vos problèmes administratifs :

1) Vérifier que la réponse ne se trouve pas déjà dans les pages scolarité du site de l'Université : <https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-lettres-langues-art-communication>

2) Contacter votre secrétariat LEA par ticket GPLI : <http://glpi-form-sco.univ-cotedazur.fr>

3) S'adresser directement à Mme AUDREY RATIER (gestionnaire administrative des LEA) au bureau H02 (entrée en face de la Bibliothèque universitaire).

Pour tous vos problèmes d'ordre pédagogique, vos enseignants peuvent être contactés par mail. Ils peuvent aussi vous recevoir sur RV.

Votre responsable pédagogique du parcours juridique :

Mme BOSQUELLE : dominique.bosquelle@univ-cotedazur.fr

Resp. Pédagogique Anglais L3 LEA :

Mme HILDENBRAND : Karine.HILDENBRAND@univ-cotedazur.fr

*Vous avez un **souci de santé**, ou simplement besoin d'un soutien psychologique ?*

Pour tout problème d'ordre psychologique, le **BAPU NICE** (04.93.87.72.78 ou contact@bapunice.org) est à votre disposition. Prise en charge intégrale par l'assurance maladie sans avance de frais : <https://univ-cotedazur.fr/vie-des-campus/vie-pratique/sante>

Le Centre de Santé universitaire de Saint-Jean-d'Angély reçoit sur RV (**04.92.00.12.31**).

Enfin, pour tout problème de santé prolongé (hospitalisation avec convalescence, maladies chroniques, bras cassé qui vous handicape juste avant les examens, ...), n'hésitez pas à contacter le service handicap (handicap@univ-cotedazur.fr) afin de voir quels sont les aménagements de scolarité possibles. Pensez-y le plus tôt possible, et avant le début du semestre lorsqu'il s'agit de problèmes chroniques ! La procédure peut parfois être longue.

Vous avez un *souci financier, ou vous ne vous en sortez pas avec toutes vos démarches administratives* ? Sachez aussi qu'une **assistante sociale** est à votre disposition sur le campus (sur RV : servicesocial-lash@univ-cotedazur.fr).

La Mobilité internationale, point fort du LEA à Nice :

S'il est trop tard pour envisager un erasmus pour votre L3 puisque les mobilités erasmus se demandent en année n-1, d'autres dispositifs s'offrent néanmoins à vous pour passer *une année de césure* à l'étranger entre votre année de licence 3 et un master. Le formulaire est à télécharger sur la page d'accueil de la scolarité autour du mois de juin et vous permet de préserver vos droits aux études et éventuellement à conserver votre place en master 1 si vous partez entre la L3 et le M1.

- *Programme d'Assistant de langue à l'étranger :*

Une bonne occasion de combiner perfectionnement linguistique et expérience professionnalisante rémunérée ! C'est aussi un « plus » pour les étudiants qui envisageraient une carrière dans l'enseignement, que ce soit comme professeur dans l'enseignement primaire ou secondaire, ou comme formateur en entreprise. L'assistant de langue française assiste l'enseignant de français, seul ou avec l'enseignant de langue française, toujours en coopération avec celui-ci.

Ce programme s'adresse aux étudiants francophones de toutes disciplines ayant un bon niveau de français écrit et oral, et ayant déjà validé au moins leur L1. La rémunération est variable selon les pays de destination.

Toutes les informations concernant les assistants de langue se trouvent sur le site ADELE de France Education International qui gère ce programme : <https://assistants.france-education-international.fr/>

Dans chaque section de langue de l'Union Européenne, un enseignant référent à Carlone peut répondre à vos questions sur les postes d'assistants (cf. livret des enseignements de la langue recherchée)

- *Stages / emplois saisonniers à l'étranger :*

Cette année encore (2023-2024), il n'y a pas de stage professionnel obligatoire à l'étranger. Le stage professionnel à l'étranger ne deviendra obligatoire qu'à partir de la nouvelle accréditation en 2024-2025. Cependant, il serait dommage de vous en priver car c'est un véritable « plus » sur votre CV, par exemple pour nourrir un profil en adéquation avec le master que vous visez. Sachez qu'il vous est possible, dans le cadre des *UE facultatives*, d'effectuer un stage à l'issue du semestre 6 en France ou à l'étranger. Ce stage ne sera pas noté et ne vous apportera pas de crédits ECTS. Le gain au niveau humain et linguistique sera cependant considérable. En plus de pratiquer dans un contexte professionnel la langue du pays et de développer vos capacités d'adaptation aux situations nouvelles, vous vous créez un réseau de connaissances professionnelles et amicales qui pourront vous être précieuses lors de vos futures recherches d'emploi.

Pensez à mettre à jour régulièrement vos profils LinkedIn, Indeed ou autres (chaque pays a ses préférences pour les moteurs de recherche de stages). Et même si vous décidez au final de ne pas partir à l'étranger, cette recherche de stage aura un effet positif sur votre connaissances des secteurs d'emploi et des métiers, et vous aidera à mûrir votre projet professionnel. Un « bon »

stage se prépare en effet un an à l'avance, le temps de comprendre précisément ce que l'on recherche !

Une autre piste pour dénicher un stage à l'étranger, c'est de regarder du côté des villes jumelées avec votre commune de résidence : les soutiens locaux y seront plus nombreux (par ex. pour trouver un logement).

Les Chambres de commerce et d'industrie franco-étrangères peuvent également se révéler d'une grande aide. Enfin, si vous êtes déjà investi dans une association ou une ONG (sportive, humanitaire, etc.), rappelez-vous qu'elles agissent souvent en réseaux internationaux et que cela peut être une bonne piste pour concilier vos intérêts, votre savoir-faire et une expérience à l'étranger.

- *Les volontariats à l'étranger (UE et hors-UE)*

Vous souhaitez vivre et travailler quelques mois à l'étranger après votre licence ? C'est possible avec l'un des différents types de volontariat à l'étranger existants : Volontariat de solidarité internationale (VSI) pour les pays hors-UE, Corps de solidarité européen pour les pays de l'UE (<https://www.corpseuropeensolidarite.fr/>), ou des volontariats liés plus spécifiquement à un pays d'accueil comme le volontariat franco-allemand (<https://www.ofaj.org/programmes-formationen/volontariat-franco-allemand.html>).

Le Bureau des relations internationales de Carlone peut vous aider à préciser votre projet.

Et dans le cas d'un volontariat aussi, n'oubliez pas de demander une année de césure pour mener à bien ce projet, afin de ne pas perdre vos droits à une poursuite d'études en master en formation initiale.

Pour vous accompagner dans vos études : la Bibliothèque universitaire (BU) et le Centre de ressources en langues (H228)

La BU Carlone possède de nombreux ouvrages de droit, mais pour vos recherches et la préparation de vos exposés, n'hésitez pas à consulter des ouvrages plus spécifiques à la BU Trotabas, soit sur place, soit en les faisant venir à Carlone.

La BU Carlone dispose de nombreux ouvrages indispensables aux linguistes (en version originale, en traduction ou encore dans des éditions bilingues), ainsi que des films. A lire ou à regarder sans modération !

<https://bu.univ-cotedazur.fr/fr>

Enfin, le Centre de ressources en langues (H228) vous permet de participer à des ateliers de conversation thématique en langues et de perfectionner ainsi votre expression orale.

Poursuite d'études en Master à Nice :

A l'issue de votre licence LEA parcours juridique, vous ne serez pas un juriste complet comme un diplômé de licence de droit mais vous aurez démontré votre capacité à assimiler une matière nouvelle et parfois déroutante. Plusieurs possibilités de poursuite d'études s'offrent à vous à Nice, mais attention, il faudra quand même passer par la plate-forme nationale « Mon master » (<https://www.monmaster.gouv.fr/>), ce qui rend la concurrence plus grande...

Sur le campus Trotabas, possibilité d'intégrer un master de l'Institut du Droit de la Paix et du Développement (IDPD) pour travailler en ONG.

Sur le campus Carlone, le Master LEA Traduction, Rédaction d'Entreprise (Master TRE, contact : Mme Sarah Labat-Jacqmin). Ce master conduit à des métiers de traducteur, rédacteur de notices techniques, chef de projets multilingues. Ce master, au plus près des besoins des entreprises de la région et au-delà, a des taux d'insertion professionnelle extrêmement élevés. Vous pouvez y candidater si vos notes en langues sont bonnes, même si vous n'avez pas suivi le parcours traduction en L3.

Sur le campus Saint-Jean-d'Angély, possibilité d'intégrer un master de l'Institut d'Administration des Affaires (IAE).

Mais quel que soit le domaine d'activités choisi, sachez que tous les masters recrutent volontiers les très bons étudiants en langues. Investissez-vous dans toutes vos langues, vous en serez récompensé !

Si vous souhaitez vous orienter vers d'autres domaines, le **BIO du campus Carlone** peut également vous aider (orientation-carlone@univ-cotedazur.fr)

Modalités de contrôle des connaissances (MCC)

Les MCC sont publiées par la Sclolarité après vote en CFVU et sont consultables sur le site à la rubrique « Sclolarité ».

Tous les étudiants sont **en contrôle continu intégral**, (à l'exception des quelques étudiants qui relèvent du « contrôle terminal » : sportifs de haut niveau, salarié plein-temps, etc.). Sous le régime du contrôle continu, l'**assiduité est obligatoire**. Concrètement, cela signifie que l'absence à une évaluation (DST, oral, exercice noté sur Moodle, devoir maison, etc.) est comptabilisée par un zéro de calcul.

Les étudiants doivent donc être présents durant les **quinze** semaines durant lesquelles les cours et les évaluations peuvent avoir lieu, et ce, même s'il n'y a que douze semaines de cours par UE. Les heures de cours peuvent être réparties sur les quinze semaines.

Vous trouverez le calendrier universitaire à la page : <https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-lettres-langues-art-communication/documents-utiles/calendrier-universitaire>

Toutes ces notes de contrôle continu sont prises en compte pour calculer les résultats de la 1^{ère} session. Les étudiants qui ont plus de 10 à chacun des deux semestres, ou plus de 10 à l'année par compensation, ont validé leur année, sauf s'il existe une note d'UE inférieure à 7/20. Dans ce cas, la compensation est impossible. Aucune UE n'est donc à négliger !

Pour celles et ceux qui auraient échoué à la 1^{ère} session, depuis l'année universitaire 2021-2022, il n'y a plus, en Matières d'application Droit, de 2e session d'examens (dite familièrement « de rattrapage ») mais une 2e session appelée « seconde chance » qui consiste en un recalcul d'une partie des notes. L'étudiant(e) n'a donc aucun examen de droit à représenter. Il peut cependant en avoir dans d'autres disciplines qui ne sont pas sous le régime de la « seconde chance », comme les « Compétences transversales ».

Le parcours juridique LEA

En L3, les étudiants n'ont plus de découverte ni d'approfondissement. Ils deviennent spécialistes de leurs matières.

Le parcours juridique de la L3 LEA se décompose en cinq UE à six ECTS chacune :

UE Compétences transversales

UE Matières d'application droit

UE langue A (Anglais obligatoirement)

UE langue B (au choix)

UE langue C ou bien, quand ce n'est pas possible parce que la langue C souhaitée n'a pas été démarrée en L1, **UE Option Négociation**.

Quel que soit le parcours de spécialité LEA choisi en L3 (parcours juridique, parcours économie-gestion ou parcours traduction), les enseignements de langues sont mutualisés entre les différents parcours LEA et les ECUE suivantes sont obligatoires à chaque semestre en langue A comme en langue B :

ECUE Lecture de presse (1h)

ECUE Traduction spécialisée (2h)

ECUE Culture (1h)

Liste des ECUE de Tronc commun LEA parcours juridique communes à toutes les langues du parcours Semestre 5

ECUE HLEEMD5 Droit commercial et des affaires
--

- Code : HLEEMD5

Intitulé : Droit commercial et des affaires

Durée : 1h CM et 2h TD, sur 12 semaines

Nom de l'enseignante : Mme Magali BOUCARON

Contact : Magali.BOUCARON-NARDETTO@univ-cotedazur.fr

Présentation de l'enseignement et objectifs :

Sera indiqué sur Moodle à la rentrée.

Indications bibliographiques :

ECUE HLEEMC5 Communication juridique d'entreprise
--

- Code : HLEEMC5

Intitulé : Communication juridique d'entreprise

Durée : 1h sur 12 semaines

Nom de l'enseignant : M. BISCERE

Contact : Antoine.BISCERE@univ-cotedazur.fr

Programme :

Présentation de l'enseignement et objectifs :

Indications bibliographiques :

**Liste des ECUE de Tronc commun LEA parcours
juridique communes à toutes les langues du parcours
Semestre 6**

ECUE HLEEMD6 Introduction au droit international et droit des ONG

- Code : HLEEMD6

Intitulé : Introduction au droit international et droit des ONG

Durée : 1h CM et 2h TD sur 12 semaines

Nom de l'enseignant : M. Julien DELLAUX

Contact : Julien.DELLAUX@univ-cotedazur.fr

Présentation de l'enseignement et objectifs :

Indications bibliographiques :

ECUE HLEEMC6 Communication juridique d'entreprise

- Code : HLEEMC6

Intitulé : Communication juridique d'entreprise

Durée : 1h TD par semaine sur 12 semaines

Nom de l'enseignant : Mme ESSIRART

Programme :

Présentation de l'enseignement et objectifs :

Indications bibliographiques :

Les documents à traduire seront distribués en cours.

Très bon travail et belle réussite !